

Le pommeau de la Tour d'Aubonne

Autor(en): **Croutaz, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **12 (1874)**

Heft 37

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le pommeau de la Tour d'Aubonne.

On a bien voulu nous confier, pour en prendre copie, les documents ci-après trouvés dans le pommeau de la flèche de la tour d'Aubonne, qui est actuellement en réparation.

On sait que le château d'Aubonne, demeure des anciens sires de ce nom, fut acquis, en 1670, par le célèbre voyageur Tavernier, à son retour d'Asie. Il fit réparer ce manoir bâti sur une éminence qui commande la ville et d'où l'on jouit d'une vue si magnifique que Tavernier lui-même disait n'avoir trouvé dans ses longs voyages que celle de Constantinople qui pût lui être comparée.

A l'époque de la révocation de l'Edit de Nantes (1685), la baronnie d'Aubonne fut achetée par le marquis Duquesne, fils de l'illustre amiral de ce nom.

L'une des cours du château offre la configuration de l'intérieur d'un navire; elle est ceinte d'une petite colonnade toscane, en pierre, supportant une galerie vitrée qui sert de vestibule à des appartements. Les fenêtres sont faites à l'imitation d'un vaisseau de haut-bord. La construction de cette cour fut probablement une fantaisie de Tavernier ou de Duquesne.

Les bâtiments sont dominés par une tour ronde, assez haute, figurant parfaitement une chandelle coiffée d'un éteignoir. C'est dans le pommeau qui couronne ce dernier qu'on vient de trouver ces vieux documents, que nous reproduisons textuellement :

ANNO

Ce 30 daoust i7i0

je nay pas voulu manquer de faire savoir a Ceux qui monterons iCi les Circonstances du Tems présent par lesquels nous avions dans Ces Tems facheux pour ballif monsieur Tillier le vin se vendait 4 bache le pot et le bled dix bache nous avons eu 4 années povres par grele et par fuine et par un iverd le plus violens qui se soit jamais ouï parler nous avons vu la grande eclipse du Soleil qui fut afreuzé par un mercredy douzième du mois de may 1706 le soleil devint noir comme du charbon et il fut nuit obscure a onze heure devant midi, et on vit les Etoilles et depuis la Création du monde jusque a present il ne sen est point fait de semblable si non cele la qui se fit lorsque nostre Seigneur rendit l'esprit qui fut la même Chose je prie Dieu qu'il vous preserve dans vos tems de semblable accident comme nous avons eu de nos jours.

les tenebres de cette Eclipse durèrent demi heure comença a 9 heures et fini midi la nuit vint a dix heures.

Vostre tres humble serviteur pierre Michel Auer tourneur dans Aubonne.

« Le soussigné Isaac-Gabriel Croutaz Bourgeois d'Aubonne, secretaire Ballival, assesseur consistorial et Justicier du d. Aubonne Seigneur de Louraz et du Mion, a fait ce Billet pour mettre dans le pommeau de Lorreloge qu'on a couvert tout de neuf cette année 1733 par un très bon maistre d'Yverdon sieur Geynard et les M^{rs} Estienne favre et Cusin Bourgeois d'Aubonne.

Remarques.

La terre d'Aubonne a Esté possédée par des Barons, et Changé bien de fois mais le dernier Baron que nous avons

hü c'estait monsieur Duquesne lequel a hü bien des proceds avec notre ville, cella la Engagé à vendre sa terre, qu'il vendit en 1703 à LL. EE nos Souverains Seigneurs de Berne pour le pris et somme de Septante trois mille Escublanc compris les meubles.

Le premier Seigneur Baillif que nous avons eü sca Este Monsieur Emmanuel Bondely qui est devenu cette année 1733 Seigneur Conseiller Secret à Berne.

Le premier Secrettaire Ballival qu'il y a hü à Aubonne Cestait Monsieur Vallier aujourd'huy assesseur Ballival, Conseiller et Secrettaire du Conseil d'Aubonne. Il me remit son Employ de Secretaire Ballival de la Tenüe du Seigneur selon Baillif qu'estait Monsieur Jean Rodolphe Tillier, qui est devenu d'abord Conseiller à Berne, et Lieutenant de la Chambre suprême des appellations.

Le 12 Mars 1715 Je fut reçü notaire à Berne, et le 16^{me} du d. et mesme année Je fut reçü secretaire Ballival d'Aubonne.

Le troisième Seigneur Baillif ca Esté Monsieur Beatt Louys De Wielladingen qui Entra en reigne le 11^e 9bre 18733, sca esté un Seigneur Baillif regretté de tout le monde; il devint d'abord Seigneur assesseur de la Suprême Chambre des appellations du pays et la résigna ensuite à son Parent Le magnifiqu Seigneur de Wielladin qui est a présent Seigneur Banderet.

Pour 3^{me} Seigneur Baillif a Esté Monsieur Nicolas Fischer.

Pour le 4^{me} est Monsieur Jean Rodolphe Steiguer fils de feu Son EEce Steiguer decédé il y a deux ans regretté de tout le monde. Le d. Monsieur Steiguer finira son Balliage à Cette St. Martin 1733 qui sera le 11^e 9bre prochain, et celui qui lui succédera sera Monsieur le Collonel Jean Rodolp Daxelholfer qui est son Beau frere ayant épousé Sa Sœur.

Moy dit Croutaz suis né en 1683, ma femme a six mois moins que moy et s'appelle Marianne Vallier, et nous nous sommes marié en 1703. Jay actuellement quatre fils Lainé desquels est avocat et nottaire né en 1710, le second âgé de 20 ans a Servy 3 ans en hollande de Cadet, le 3^{me} Est a Berne, chez Monsieur Hermann marchand aagé d'env. 14 ans. Le 4^e est icy aux Escholes et Jay une fille agée de 12 ans Dieu veuille les tout Benir et leur famille si tant est qu'ils se marient et ainsi suivamment. Ainsy soit il.

A Esté mis le d. Billet Le lundy 13^{me} Juillet 1733.

On a commencé a moissonner. Le bled se vendait cy devant 17 à 18 baches le gron, mais a présent on la pour 14 baches. On fera très peu de vin cette année on avait le vin p. 100 ff. cy devant et a present on le vend le moins 150 ff. le Char.

Dieu conserve nostre ville et tout Ceux quils sont Estably pour la gouverner a toujours. Amen. G. CROUTAZ.

On nous écrit de Lavaux :

« Il est arrivé ces jours derniers, dans un petit village de notre district, une aventure assez comique à l'un des plus beaux types de la race porcine.

Le propriétaire de deux de ces pachydermes avait, par un malheureux hasard, laissé entr'ouverte la porte de l'écurie où logeaient ces paisibles animaux. Naturellement, sitôt qu'ils sentirent l'air frais et embaumé de la nature, ils prirent la clé des champs et se promenèrent en long et en large dans les rues de leur village natal.

De là, grand émoi chez le propriétaire, qui fut obligé de recourir à l'assistance publique pour l'aider à rentrer ses bêtes indociles.

A force de faire, l'un des deux rentra au logis; mais l'autre fit le mutin. Près de là, se trouvait la boutique d'un cordonnier dont la fenêtre assez basse donnant sur la rue se trouvait entr'ouverte. Notre